



COMMISSION HYDROGRAPHIQUE

Séance du 07 février 2023
en présentiel et visioconférence

Relevé de conclusions

Liste des présents

Nom, prénom	Organisme, fonction
THOMAS Jean-Jacques	Entente Oise-Aisne, président de la commission hydrographique Oise amont CC des Trois rivières, président et maire d'Hirson
DUVERDIER Jérôme	Conseiller départemental de l'Aisne, maire de Martigny
ARNOULD Dominique	Conseillère départementale des Ardennes (visio)
SIMON Stéphanie	Conseillère départementale des Ardennes (visio)
KOCIUBA Michel	Conseiller départemental des Ardennes (visio)
LANDERIEUX Michel	CC des Trois rivières, Maire d'Ohis
GUILLAUME Alain	CC Thiérache du centre, vice-président
BURILLON Dominique	Maire d'Origny Ste Benoîte
MINETTE Lucien	Conseiller municipal délégué aux travaux Origny-Sainte-Benoîte
PERAT Jean-Luc	Maire d'Anor - CC Sud-Avesnois
BAILLEUL Bernard	Maire adjoint Anor - CC Sud-Avesnois
LEGRAND Christian	Maire de Bucilly
DEMEAUX Maurice	Maire de Buire
LEDIEU Hervé	Maire de Neuve-Maison
BRANQUART Marinella	Maire de Landouzy-la-Ville
SIMEON Julien	CC Val de l'Oise (visio)
DUMON Patrick	Président du Syndicat du bassin de l'Oise amont
DESMAZES Thierry	Président du Syndicat de bassin versant Oise aval axonaise
PAUTROT Nicolas	Animateur milieux aquatiques Union des syndicats de l'Aisne
DWORNIK Marie	Chargée ruissellement/érosion Union des syndicats de l'Aisne
DUDIN José	Technicien rivières Syndicat du bassin de l'Oise amont
CHENU Marc	Technicien rivières Syndicat du bassin de l'Oise amont
RAFFIN Vanessa	CC Thiérache du centre, chargée de missions eau et environnement
MARLOT Jean-François	CC des Trois rivières, DGS
PARISOT Caroline	CC des Trois rivières, Directrice générale adjointe
CORNET Jean-Michel	Entente Oise-Aisne, directeur des services (visio)
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne, directrice de l'appui aux territoires
FOUILLIART Virginie	Entente Oise-Aisne, directrice des ouvrages et de l'exploitation
DESLAURIER Laurène	Entente Oise-Aisne, responsable des relations publiques (visio)
SALLIER Valérie	Entente Oise-Aisne, chargée de mission ruissellement
FRAYON Thierry	Entente Oise-Aisne, chargé de mission ruissellement (visio)
RICHET Jean-Baptiste	Entente Oise-Aisne, chargé de mission ruissellement (visio)
OLIVE Benjamin	Entente Oise-Aisne, chargé du dispositif Inond'action (visio)
GIRARDON Quentin	Entente Oise-Aisne, en charge de la modélisation hydraulique (visio)

POIX Véronique	Entente Oise-Aisne, chargée de communication (visio)
AIT MHAND Asmaa	Entente Oise-Aisne, chargée de projet, ouvrages hydrauliques (visio)

Propos introductif

M. THOMAS, président de la commission hydrographique Oise-amont, souhaite la bienvenue aux participants. Il rappelle l'importance d'agir pour la lutte contre les inondations par débordement et par ruissellement ainsi que pour l'aménagement des rivières.

Il rappelle que la dernière commission hydrographique a eu lieu il y a deux ans et que le périmètre s'étend du Chaunois à l'Ardenne Thiérache. Il explique que les intercommunalités du bassin hydrographique ont choisi d'exercer la compétence GEMAPI de façon différente, certaines ayant transféré le PI à l'Entente et d'autres pas.

Il indique que les objectifs de cette réunion sont d'identifier les besoins et les intervenants compétents, de faire un état des lieux des actions déjà effectuées, de réfléchir aux actions futures, et d'établir une feuille de route pour les programmes à venir. Il souhaite également hiérarchiser ces interventions.

Le territoire Oise amont

Les présentations sont disponibles sur le site Internet de l'Entente Oise-Aisne dans la rubrique dédiée au territoire Oise-amont ([Les territoires > Oise amont - Entente Oise Aisne \(oise-aisne.net\)](#)).

Dans un premier temps, Mme ANDRE présente les structures compétentes en matière de GEMA et PI sur le bassin hydrographique. Elle rappelle ensuite les missions de l'Entente Oise-Aisne et dresse un diagnostic du territoire en matière de prévention des inondations (PI) et de ruissellement.

Les diagnostics et actions en cours

Aubenton

Mme ANDRE rappelle les crues récentes et les enjeux sur la commune. Elle indique ensuite les propositions d'actions transmises à la commune. Une sonde de mesure de niveaux d'eau sera installée cette année et permettra de mettre en place un dispositif d'alerte aux débordements à destination des habitants. M. THOMAS rappelle que la problématique inondation est importante sur le secteur. Il n'y a pas d'objections aux propositions.

Origny-Sainte-Benoîte

La proposition de remise à ciel ouvert du ru de Berg est évoquée. M. BURILLON indique que cette solution n'est pas possible. Il souhaite que l'alimentation par l'Oise du ru de Berg soit rétablie pour favoriser l'auto-curage du ru en aval. M. CORNET indique que l'Entente va retravailler cette proposition. Pour M. THOMAS, ce dossier est une priorité.

Dispositif Inond'action

Mme ANDRE rappelle ensuite les modalités du dispositif Inond'action : 80% de financement de l'Entente apportés aux particuliers qui effectuent des travaux pour protéger leur habitation des inondations.

M. PERAT demande si le dispositif s'applique en cas d'inondation par ruissellement sur sa commune. M. CORNET explique que le dispositif s'applique à la totalité des communes dont l'EPCI est adhérent pour une compétence. En l'occurrence, la CC Sud Avesnois est adhérente à l'Entente pour le PI. Cette aide ne peut donc être apportée aux particuliers que pour les habitations situées en zone inondable par débordement. Il ajoute, par contre, que pour les communes de la CC3R, le dispositif s'applique aux habitations touchées également par le ruissellement.

Secteur Bucilly-Martigny – gestion du ruissellement

Mme ANDRE présente les éléments de diagnostics avec une proposition de priorisation des talwegs les plus à risque. Elle indique que la concertation agricole va débuter et présente Valérie SALLIER, nouvellement recrutée à l'Entente et qui sera en charge de ce dossier.

M. THOMAS indique qu'une réunion de concertation avec tous les acteurs concernés doit être organisée rapidement, notamment avec la SNCF et le syndicat de bassin versant Oise amont qui avait engagé la concertation avec les agriculteurs.

Etude d'identification des zones d'expansion de crues

Mme ANDRE indique qu'une étude multicritère est en cours afin d'identifier des zones qui pourraient faire l'objet d'une reconquête.

Etude de faisabilité pour la réduction du risque d'inondation à Hirson et en amont

Mme ANDRE indique que l'étude va débuter cette année avec pour objectif d'établir un programme de mesures pour réduire le risque d'inondation à Hirson, Saint-Michel et Anor. Des levés bathymétriques seront dans un premier temps réalisés par un géomètre. Des arrêtés de pénétration seront sollicités auprès des préfets des Ardennes, de l'Aisne et du Nord.

M. PERAT se dit satisfait qu'une étude soit engagée en amont pour répondre aux besoins locaux et pour que ce territoire participe à la réduction du risque sur l'ensemble du bassin de l'Oise. Il rappelle les opportunités de financement via le Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache. Il indique qu'une étude a été menée il y a 12 ans et propose de la transmettre à l'Entente.

M. THOMAS indique que cette étude intégrant notamment la réflexion sur l'ouvrage de régulation de Saint-Michel est également une priorité pour le secteur.

Le système d'endiguement de Guise

Des relevés topographiques et des reconnaissances géotechniques sont réalisés (février-mars 2023) pour alimenter l'étude de danger en cours. Le dossier de classement sera déposé en juin 2023. Des conventions vont être proposées aux particuliers pour permettre à l'Entente d'effectuer l'entretien du système d'endiguement dans les parties privées.

Les dégâts occasionnés par les ragondins sont évoqués. M. DUDIN précise qu'une surveillance est nécessaire pour éviter qu'ils ne fragilisent les ouvrages.

Le barrage de Milourd

Mme FOUILLIART indique que les travaux se sont achevés ce jour, 7 février 2023, et qu'une troisième tranche de travaux pour le confortement de l'ouvrage se fera à partir de septembre 2023.

Ouvrage de Proisy et système d'endiguement du Colombier à Origny-Sainte-Benoîte

Mme FOUILLIART indique que ces ouvrages sont surveillés régulièrement et sont en cours de classement.

Présentations des syndicats de bassins versants

Syndicat du bassin versant de l'Oise amont (SVBO)

- Territoires d'intervention : CC Thiérache Sambre et Oise, CC Thiérache du centre, CC Sud Avesnois, CC 3Rivières
- 90 communes
- 800 km de cours d'eau

Syndicat de l'Oise aval axonaise (SVBOAA)

- Territoire d'intervention : CA Chauny Tergnier La Fère, CC Val de l'Oise, CC Pays de la Serre, CA Pays de Laon
- 49 communes
- 188 km de cours d'eau

PPRE Oise aval axonaise

M. PAUTROT décrit les actions qui sont contenues dans le PPRE de l'Oise aval axonaise : 3 actions de rétablissement de la continuité écologique (rayère à Alaincourt, moulin de Travecy, Rayère de Mont d'Origny) et une action pilote de gestion des ruissellements sur le bassin versant d'Alaincourt et Moÿ-de-l'Aisne.

Etang du Pas Bayard

Concernant l'étang du Pas Bayard, une étude a été lancée pour rétablir la continuité écologique. M. CORNET souhaite que l'Entente soit associée à l'étude. Le projet d'arasement total de la digue sur un étang existant est possible mais il pourrait être intéressant d'étudier un aménagement qui permettrait de réguler les crues tout en permettant la franchissabilité.

Etudes RCE et renaturation

M. PAUTROT précise l'état d'avancement des études de rétablissement de la continuité écologique sur le bassin versant du Ton (Leuze, Bucilly, ...).
Des travaux ont été réalisés pour la renaturation du ru des Fonds.

Gestion des embâcles

M. PAUTROT présente le programme de désembâclement sur l'Oise et ses affluents pour les années 2022-2025.

M. DUDIN précise qu'une centaine d'embâcles ont été gérés en régie par le Syndicat de l'Oise amont en 2022.

Livret du riverain

M. PAUTROT indique qu'un livret du riverain a été transmis aux communes du Syndicat Oise aval axonaise en 6000 exemplaires pour diffusion auprès des particuliers.

Gestion des ruissellements

Mme DWORNIK présente les actions de gestion des ruissellements : 7 projets sont en cours sur le périmètre du syndicat de l'Oise amont (dont 3 sont actuellement en phase de suivi de travaux) et 4 sur le secteur de l'Oise aval axonaise.

Concernant Bucilly-Martigny, elle indique qu'une quinzaine de conventions ont été signées par les propriétaires/exploitants. L'Entente se rapprochera de l'Union des syndicats pour récupérer ces conventions.

M. THOMAS indique que la participation de la Région Hauts-de-France serait la bienvenue pour les programmes d'actions de prévention des inondations. M. CORNET précise qu'un courrier a été envoyé à M. BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France pour lui proposer d'adhérer à l'Entente Oise-Aisne. M. THOMAS ajoute qu'il va contacter M. BERTRAND afin de le sensibiliser à la question.

M. THOMAS indique que des travaux de réfection d'une berge (muret décroché et enrobé d'un parking emporté) qui s'est effondrée sur 10 m à Hirson, place Jules Décamp, suite à la dernière crue vont prochainement débuter. Les services de l'Etat ont donné leur autorisation, étant donné le caractère d'urgence constaté.

M. THOMAS souhaite organiser une réunion dans le cadre de Natura 2000.

M. THOMAS conclut la réunion en demandant à ce que les présentations soient envoyées aux présents et aux invités. Il remercie l'ensemble des participants. Il se réjouit des analyses apportées et des solutions présentées. Il souhaite que le dispositif Inond'action soit diffusé à l'ensemble des publics ciblés.